



Projet pédagogique périscolaire 2025-2026

Accueil de loisirs 3 – 11 ans

Espace Associatif Cantonal d'Aime



1. Nos intentions pédagogiques et éducatives

Le projet pédagogique élaboré par l'équipe de l'ALSH s'inscrit dans le cadre du projet éducatif porté par l'EAC (Espace associatif cantonal), une association au service des habitants du territoire.

« L'accompagnement éducatif durant les temps extra scolaires concourt au développement de la cohésion et du lien social, à l'échelle du territoire d'animation ou est implanté l'association. La gestion des temps libres s'inscrit bien dans une continuité éducative, entre le temps familial et le temps scolaire, et se doit de contribuer par des apprentissages complémentaires à l'épanouissement de l'enfant ou du jeune. » (extrait du projet éducatif de l'EAC)

Favoriser l'épanouissement et l'autonomie des enfants en ...

- Proposant des activités variées à fortes valeurs éducatives
- Accompagnant l'enfant dès le plus jeune âge dans sa recherche d'autonomie dans un contexte sécurisé et sécurisant

Appréhender les notions de respect, de tolérance et d'égalité en ...

- Développant l'esprit critique, l'ouverture d'esprit et l'esprit de tolérance
- Permettant d'appréhender, de comprendre et de respecter les différentes cultures

Proposer un apprentissage de la citoyenneté en ...

- Proposant à l'enfant des moments de parole et de débats
- Favorisant un espace de parole sécurisant
- Sensibilisant l'enfant dans la compréhension de ses droits et ses devoirs de citoyen

2. L'équipe permanente de l'accueil de loisirs à l'EAC



Tihane Derby : Animatrice permanente, référente du groupe des 3-5ans.



Marine BASKIND : directrice adjointe, Titulaire du BAFA, en formation BAFFD, passionnée de sports, et d'activités extérieures.

Perrine CLAY : directrice, titulaire d'un BPJEPS LTP. J'adore les sports de pleine nature.



Des animateurs vacataires complètent l'équipe permanente tout au long des vacances. Vous trouverez des trombinoscopes des animateurs affichés dans les différents espaces occupés par les enfants.

3. Le fonctionnement de l'accueil de loisirs

a. Les locaux

L'accueil de loisirs occupe des locaux partagés avec l'école de musique Cali'son et l'école élémentaire du Pavillon, situés respectivement au 426 rue du Prince et au 455 rue du Prince, 73210 AIME.



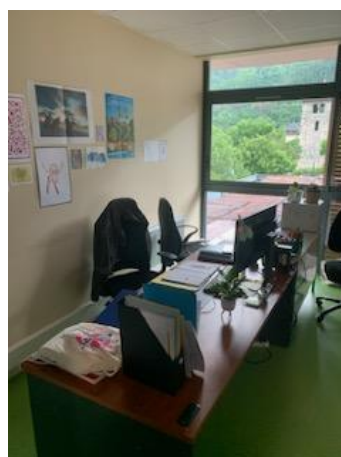
A leur arrivée les enfants du groupe 3-5 ans sont accueillis au 1^{er} étage du Cali'son. Le groupe des 6-11 ans est quant à lui accueilli au Rez-de chaussée-du Pavillon.



Au fil de la journée, selon l'effectif et les activités prévues, les enfants occupent les différentes salles mises à la disposition du centre de loisirs ainsi que la cour de l'école du Pavillon et le jardin du Cali'son.

Les repas peuvent être pris en extérieur, dans les salles ou dans la cuisine du Cali'son.

Les bureaux de l'Espace Associatif Cantonal d'Aime sont quant à eux situés au 94 grande rue à Aime, pour la gestion administrative et la logistique (inscriptions, transport, divers matériels...).



b. Le public accueilli

Nous accueillons les enfants de 3 à 11 ans de la communauté de communes (COVA) tout au long de l'année scolaire. Pendant l'accueil périscolaire, les enfants sont répartis en deux tranches d'âge afin de respecter leur rythme et de proposer un programme d'animations qui réponde à leurs besoins.

c. L'organisation de la journée

La journée est rythmée par des temps de jeux libres et d'activités préparées par les animateurs. L'équipe œuvre à respecter le rythme des enfants en fonction de leur âge ainsi que les variations

d'intensité au fil de la journée pour répondre à leurs besoins. Le principe de la libre participation est respecté : on ne force pas un enfant à faire une activité ou à participer à un jeu s'il ne le souhaite pas.

Lors de sorties à la journée, les besoins de repos sont respectés autant que possible mais le rythme peut être amené à changer (transport, horaires des activités, météo...)

Le respect des horaires d'accueil est essentiel pour permettre à l'équipe d'animation d'assurer le bon déroulement des sorties et activités au programme.

Une journée chez les 3 – 5 ans ...

7h30 - 9h00

- **Accueil échelonné:** les enfants sont accueillis par les animateurs et profitent d'un temps de jeux libres.

9h - 9h30

- **Regroupement:** les enfants se rassemblent, des petits jeux et comptines pour fédérer le groupe peuvent être proposés. Les animateurs présentent l'activité qui va suivre aux enfants, c'est un moment d'échanges où chacun peut s'exprimer.

9h30 - 11h

- **Activité du matin:** les animateurs accompagnent les enfants dans l'activité, les stimule et les encouragent. Ils valorisent les productions et sollicitent les enfants pour qu'ils donnent leur avis.

11h - 11h30

- **Rangement et jeux libres:** les enfants sont invités à participer au rangement de leur salle et peuvent jouer librement avant le repas.

11h30 - 12h30

- **Repas:** après le passage aux toilettes et le lavage de mains, les enfants se mettent à table. Les animateurs mangent avec les enfants, c'est un moment convivial de partage où chacun mange à son rythme.

12h30 - 13h30

- **Temps calme:** des activités calmes sont proposées aux enfants (lecture d'histoire, écoute musicale, motricité douce, jeux de manipulation...). Les enfants accueillis à la demi-journée partent ou arrivent entre 13h et 13h30.

13h30 - 15h30

- **Activité de l'après-midi:** tandis que certains enfants font la sieste, ceux qui ne dorment pas participent aux activités proposées par les animateurs. Les enfants qui se réveillent progressivement peuvent rejoindre le groupe et participer aux activités s'ils le souhaitent.

15h30 - 16h

- **Rangement et jeux libres:** les enfants sont invités à participer au rangement de leur salle et peuvent jouer librement avant le goûter.

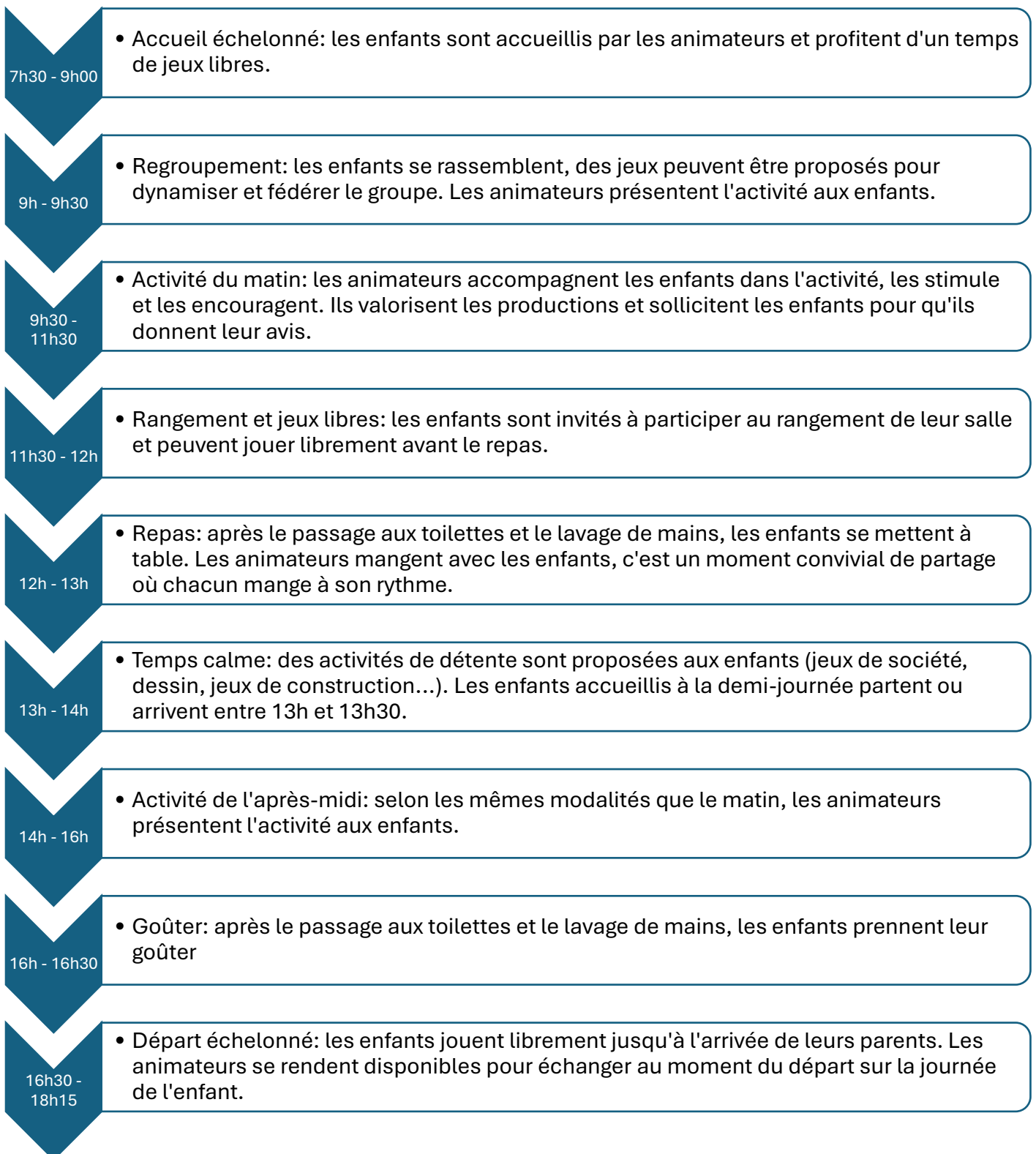
16h - 16h30

- **Goûter:** après le passage aux toilettes et le lavage de mains, les enfants prennent leur goûter.

16h30 - 18h15

- **Départ échelonné:** les enfants jouent librement jusqu'à l'arrivée de leurs parents. Les animateurs se rendent disponibles pour échanger au moment du départ sur la journée de l'enfant.

Une journée chez les 6 – 11 ans ...



4. Les missions et les engagements de l'équipe d'animation

La direction est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique et de la bonne gestion de l'accueil de loisirs. Par sa présence effective sur le terrain, elle s'engage :

- *Auprès des enfants* : à tout mettre en œuvre pour garantir aux enfants des conditions d'accueil sécurisantes répondant à leurs besoins, à être disponible pour accueillir la parole de l'enfant.
- *Auprès des parents* : à accueillir les parents fréquentant pour la première fois le centre de loisirs en leur fournissant toutes les informations utiles pour leur enfant, à être disponible pour échanger avec les parents qui en manifestent le besoin, à communiquer de manière claire et régulière sur les projets et les activités menées ainsi que les règles de fonctionnement.
- *Auprès des animateurs* : à accueillir les nouveaux animateurs en mettant à disposition toutes les informations et les outils nécessaires à leur prise de poste, à être disponible et à l'écoute des questions et besoins exprimés par les animateurs, à accompagner les animateurs dans leur parcours de formation et à soutenir et proposer des solutions à un animateur en difficulté.

Les animateurs ... Ils s'engagent :

- *Auprès des enfants* : à assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants, à instaurer un cadre rassurant et explicite pour permettre à chacun de s'épanouir en collectivité, à proposer et animer des activités variées en prenant en compte les besoins et les envies des enfants.
- *Auprès des parents* : à accueillir les parents avec courtoisie, à transmettre toute information utile et importante relative à l'enfant ou à l'organisation de l'accueil de loisirs, à orienter les parents vers la direction si nécessaire.
- *Auprès de la direction* : à respecter leur planning, à mettre en œuvre le programme d'activités préparé en amont de l'accueil des enfants, à respecter le règlement intérieur et les consignes données, à transmettre toute information utile et importante au sujet des enfants accueillis.

5. Les projets thématiques

L'année se divise en 5 périodes périscolaire avec 5 thématique différentes.

La première période sera sur les arts visuels. Un ensemble d'activités artistiques et physiques seront proposés aux enfants ainsi que des sortie dans des lieux culturels de la région (musée, cinéma, ...)

Le but est de développer l'esprit créatif des enfants avec comme projet de fin de période, un film réalisé par le groupe des 6-11 ans et la découverte des différentes techniques de peinture.

Lors de la deuxième période, la thématique du corps humain sera abordée. Le but sera de parler et de faire comprendre la notion de consentement. Plusieurs interventions sont au programme notamment pour le groupe des 3-5 ans. la période se terminera par le spectacle de Noël.

Pour la troisième période, Walt Disney sera à l'honneur. Jeu, bricolage, et atelier cuisine sont au programme.

En ce qui concerne la quatrième période, le thème des différences et du handicap est au programme. Il y aura des intervention d'athlète handisport, un film sur le handicap ainsi que des jeux et des activités manuelles pour comprendre l'importance de l'inclusion.

Dernièrement la cinquième période parlera de la nature. Intervention sur le cycle de l'eau et la faune aquatique, balade en forêt, diplôme de mini secouriste, découverte d'un rucher, visite de ferme,... autant d'activité qui constitueront cette dernière période de l'année.

6. Evaluation du projet pédagogique

L'évaluation se fera :

- En équipe (réunions, bilans)
- Avec les enfants (retours, bilans oraux ou symboliques)
- Via les observations du quotidien
- Via les retours des familles

Seront observés :

- Le bien-être des enfants
- Leur autonomie
- Leur participation
- La qualité des relations entre pairs
- La pertinence des activités
- L'adéquation avec les objectifs et valeurs de l'EAC

Une synthèse sera réalisée à l'issue des vacances pour ajuster les pratiques pour les périodes suivantes.

L'équipe se tient à votre disposition si vous rencontrez des difficultés, si vous avez des suggestions ou des questions sur le projet pédagogique.